Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DREUX

2 PLACE ANATOLE FRANCE - 28100 DREUX
TEL 02 37 46 03 23
FAX 02 37 46 10 59
GREFTEL 08 36 29 22 22

R E C E P I S S E D E D E P O T

CENTRE D'ETUDES FISCALES ET DE REALISATIONS JURIDIQUES
16 AVENUE WINSTON CHURCHILL - BAT C
27000 EVREUX

V/REF : MV - SOCIETE A.R.M.
N/REF : 84 B 17 / A-739

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DREUX CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 25/09/97, SOUS LE NUMERO A-739,

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL "A.R.M." EN STE ANONYME DU 09/09/9

... CONCERNANT LA SOCIETE
ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES PAR ABREVIATION "A.R.M."
STE A RESPONSABILITE LIMITEE
ROUTE DE HOUDAN A BERNAY PAR BRETEUIL
LA CHAUSSEE D'IVRY
28260 ANET

R.C.S DREUX B 301 670 188 (84 B 17)

P/ LE GREFFIER

SARL « A.R.M. »

Société à Responsabilité Limitée

au Capital de 820 000 Francs

Siège Social : Le Gravelot

28260 LA CHAUSSEE D'IVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL « A.R.M. » EN SOCIETE ANONYME

A 739

Ladite Société immatriculée 84 B 17

Le Greffier

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE

15, rue des Arpents

76000 ROUEN

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Rouen

15, RUE DES ARPENTS
76000 ROUEN
Tél. 02 35 88 62 00 +
Télécopie 02 35 70 60 38
Parking Place Saint-Marc

S A R L « A.R.M. »

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 820 000 Francs

Le Gravelot 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY

R.C.S. Dreux B 301 670 188

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL « A.R.M. » EN SOCIETE ANONYME

En exécution des missions qui nous ont été confiées en application des articles 72–1 et 69 de la loi du 24 Juillet 1966, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre Société en Société Anonyme.

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de la SARL « A.R.M. » et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 1997 qui sont joints au présent rapport et qui ont fait l'objet de notre rapport général en date du 9 Septembre 1997.

Dans le cadre de la transformation envisagée, nous avons effectué nos diligences conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

.../...

a) Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

b) La situation de la Société se caractérise par les éléments suivants :

- l'activité de la SARL « A.R.M. » est en constante progression avec notamment une hausse du chiffre d'affaires 1996/1997 de + 5.08 % par rapport à la période 1995/1996.

- la situation financière apparaît équilibrée avec une trésorerie au 31 Mars 1997 qui s'élevait à 11 504 123 Francs.

- le résultat de l'exercice 1996/1997 est largement positif à 2 093 564 Francs après impôt.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

ROUEN, le 9 Septembre 1997

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE

Société Commissaire aux Comptes Inscrite

François LAMY